

## Titre professionnel gestionnaire de paie en alternance

Le métier de gestionnaire de paie vous permet d'être expert(e) sur l'ensemble des éléments de rémunération des salariés d'une ou de plusieurs entreprises. Très recherchés, les profils sont rares et les opportunités d'embauche nombreuses et valorisantes.

Durée: 595.00 heures (85.00 jours)

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

#### Profil du stagiaire

- Tout public : demandeur d'emploi ou salarié
- En reconversion professionnel avec Transition Pro
- Dans le cadre d'un CPF
- Voulant acquérir un niveau de qualification supérieur

#### Prérequis

- Tout public pouvant justifier d'un diplôme de baccalauréat ou équivalent, avec expérience professionnelle recommandée
- ayant satisfait au test d'admission

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers ; Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

### CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
  - Embauche et contrats de travail, les formalités
  - Obligations des parties contractantes
  - Contrat de travail temporaire, contrat de travail à temps partiel
  - Le temps de travail et la rémunération
  - La suspension et la rupture du contrat de travail
  - Sortie des salariés : documents de fin de contrat
  - Le droit du travail : les sources
  - Instances représentatives du personnel et Droit syndical
  - Le bilan social, le contentieux, négociation collective
  - Les accords et conventions collectives
  - La protection sociale / les conflits collectifs
  - L'évolution des conditions du travail, de l'emploi
  - Les prud'hommes
  - La participation, intéressement, plan d'épargne salariale
- Production de la paie et élaboration des données de synthèse
  - Principe de la partie double, débit/crédit
  - Chaîne comptable : journaux, comptes, balance, grand-livre
  - Généralités : bulletins et durée de travail (le décompte du temps de travail)
  - Heures supplémentaires/complémentaire, dimanche travaillé
  - Cotisations sociales et patronales et Déclaration unifiée
  - Régularisation des cotisations sociales
  - Salaire de base, primes et retenues pour absence
  - Salaire net, imposable et à payer
  - Absences et congés payés, Arrêt maladie
  - Congés maternité et paternité
  - Avantages en nature et frais professionnels
  - Saisie arrêt et paie des dirigeants
  - Bulletin à temps partiel
  - Logiciel / Paie Sage (paramétrage, édition de bulletin,
  - Déclarations fiscales et sociales et DSN

## ISEFMA

5 rue Pleyel - Bureau 3  
93200 Saint-Denis  
Email: [contact@isefma.fr](mailto:contact@isefma.fr)  
Tel: +33951194423



## DESCRIPTION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Formateurs

Tous nos formateurs sont des enseignants de métiers issus de l'éducation nationale ou de l'enseignement privé, ou du monde professionnel en rapport avec les matières enseignées. Ils ont une longue expérience des parcours en BTS qu'ils maîtrisent. Nous exigeons par ailleurs des mises à jour de connaissances (formations, séminaires, conférences, abonnement aux revues spécialisées) pour nos formateurs.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

### Accessibilité

Accessible aux personnes à mobilité réduite. Vous avez une RQTH ou une difficulté spécifique ; quel que soit votre situation, vos besoins d'accompagnement seront examinés et étudiés au cours d'un entretien individuel avec notre référent Handicap, M. Paul OZIGRE

### Modalités d'obtention

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu des épreuves de synthèse et d'entretien technique. Il est possible à l'issue de l'examen de ne valider qu'une partie des blocs CCP constituant le Titre Professionnel.

Dans ce cas le candidat reçoit un livret de certification et aura le droit de se présenter une deuxième fois à l'examen afin de valider le ou les blocs CCP manquant(s).

### Indicateurs de résultat

Taux de satisfaction : 87%  
Taux d'abandons : 17%  
Taux d'admission : 83%  
Taux d'insertion : 91%